



**MÉMO­RAN­DUM D'ENTENTE SUR LA
CONSERVATION DES REQUINS
MIGRATEURS**

CMS/Sharks/MOS2/Doc. 7.3

4 février 2016

Français
Original: Anglais

Deuxième Réunion des Signataires
San José, Costa Rica, 15-19 février 2016
Point 7 de l'ordre du jour

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF

(préparé par le Président du Comité consultatif)

1. Le Comité consultatif a été établi par la Première Réunion des Signataires (MOS1) dans le but de servir et d'aider les Signataires dans la mise en œuvre du Mé­mo­ran­dum d'entente, Plan de conservation inclus.
2. Huit membres du Comité consultatif ont été nommés par les régions Afrique, Europe, Océanie, Amérique du Nord et Amérique centrale, du Sud et Caraïbes lors de la MOS1. Deux autres membres devraient être nommés au cours de la présente réunion par la région Asie.
3. Le Comité consultatif a entamé ses travaux après la MOS1 en 2013. John Carlson (États-Unis d'Amérique) a été élu Président et James Ellis (Royaume-Uni) Vice-président. Tous deux ont été en étroite communication avec le Secrétariat afin de coordonner les travaux du Comité.
4. Tous les travaux du Comité ont été réalisés par voie électronique, en grande partie par courriel, moyen que les membres du Comité ont jugé plus pratique que l'utilisation d'un espace de travail en ligne dédié.
5. Les tâches, comme indiqué ci-dessous, ont été menées à bien par le Comité consultatif durant la période triennale conformément à son mandat (CMS/Sharks/Outcome 1.1).

Examen des propositions pour l'inscription d'espèces à l'Annexe 1 du MdE

6. Comme l'ont demandé les Signataires, le Comité consultatif a préparé une évaluation des propositions et des informations y afférentes pour l'inscription de 22 espèces de requins et de raies à l'Annexe 1 du MdE. Toutes les espèces ont été inscrites aux Annexes I et/ou II de la CMS au cours des deux dernières Conférences des Parties à la CMS (COP10 et COP11). Les conclusions du Comité consultatif et ses recommandations aux Signataires figurent dans le document CMS/Sharks MOS2/Doc.8.2.10/Rev.1.
7. Les évaluations reposaient sur les critères convenus pour l'inscription d'espèces à l'Annexe 1 après décision de ne pas appliquer de critères supplémentaires.

Projet de modèle de présentation de rapports nationaux

8. Le Comité consultatif a préparé un projet de modèle de présentation de rapports nationaux, présenté comme document CMS/Sharks/MOS2/Doc.12.1. Le modèle a été élaboré

en tenant compte de la structure et du contenu proposés dans le Plan de conservation ainsi que des objectifs du MdE.

Projet de révision du Plan de conservation

9. Le Comité a préparé un projet de révision du Plan de conservation, définissant priorités, calendriers et entités responsables pour sa mise en œuvre figurant dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.8.3.1/Annex1.

Avis d'experts sur la mise en œuvre du MdE

10. À la demande du Secrétariat, le Comité consultatif a fourni une expertise et des avis scientifiques sur des questions liées à la mise en œuvre du MdE, notamment des commentaires sur un projet de MdE concernant une coopération avec la Commission des thons de l'océan Indien.

11. Afin de fournir des orientations sur les mesures de conservation prioritaires pour les espèces inscrites à l'Annexe 1 et les espèces proposées pour inscription à la présente réunion, un expert en conservation des requins et des raies a été chargé d'entreprendre une étude théorique approfondie sur le thème.

12. L'étude est présentée comme document CMS/Sharks/Mos2/Inf.9 et contient une série de recommandations soumises au Comité pour examen à sa première Réunion.

Action requise:

La Réunion des Signataires est invitée à prendre note du présent rapport.